

Ordonnance du Roi, pour établir des élèves dans le Corps-royal de l'Artillerie & pour porter de dix à douze les capitaines en second, attachés à chacun des régimens de ce corps. Du 8 avril 1779.

Titre(s) : Ordonnance du Roi, pour établir des élèves dans le Corps-royal de l'Artillerie & pour porter de dix à douze les capitaines en second, attachés à chacun des régimens de ce corps. Du 8 avril 1779.
[PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1779

Description matérielle : 7 p. ; in-f.

Sujet(s) : 18e siècle

France

artillerie

texte réglementaire